



Points abordés

Situation sanitaire
 SU
 ORFEA
 DCI VTC
 Arrêt navette VSG
 Taxi/VTC Montargis
 Nouveaux locaux de Creil
 Parcours pro ADC
 ORION
 Sujets en Vrac

Situation sanitaire

Les chiffres au niveau de l'établissement s'établissent ainsi:

- ◆ 2 cas positifs
- ◆ pas de cas contact
- ◆ 3 agents isolés à risque

La direction a indiqué dans la lignée des décisions gouvernementales qu'à partir du 14 mars le PASS Vaccinal n'était plus requis pour emprunter TGV et IC.

En outre, l'obligation du port du masque en milieu clos au sein de l'entreprise est levée sauf dans les transports publics de voyageurs donc dans nos trains, et au-delà des dispositifs de contrôle des titres de transport (portiques d'accès, bornes de validation).

Les mesures barrières, la distanciation, et l'aération des locaux restent d'actualité.

SU

Nous vous présentons les statistiques de SU. Nous retrouvons des chiffres normaux avec un effectif ADC qui s'est tendu après des années de « période grasse ». Cela se ressent sur les pourcentages de demande de CA accordée qui redeviennent habituels (on a connu des périodes à plus de 90%). **Pour nous, il manque au moins un ADC sur le site de Montargis. La direction nous promet une arrivée au 1er semestre.**

Le nombre maximal de SU pour un agent en février s'établit à 4. Si vous atteignez 3 SU dans le mois (et que cela ne correspond pas à votre souhait) faites le remarquer aux ARP pour une juste répartition.

SU	JANVIER	FEVRIER	Pourcentage de CA acceptés en JANVIER
PARIS	39	32	85%
COE	60	35	80%
MELUN	111	46	84%
MS	18	16	76%
CREIL	33	36	85%
Total	261	165	

ORFEA

La direction nous a fait un retour suite à ses échanges mensuels avec les responsables d'ORFEA.

Le changement des oreillers à l'hôtel de Malesherbes est enfin acté, vos remontées ont finalement été entendues.

Pour le foyer de Corbeil, ORFEA a pris une initiative en souhaitant installer des petits réfrigérateurs dans 5 chambres dans un premier temps pour expérimentation. Elle y placerait les produits du petit-déjeuner. Nous sommes dubitatifs... quid du bruit généré dans une petite chambre et surtout il nous semble incohérent de mettre de l'argent sur la table pour ce type d'équipement alors même que des économies sont faites jusqu'à l'absurde sur la qualité des produits du petit-déjeuner... **Nous devons visiter le foyer de Corbeil avec un représentant d'ORFEA fin mars. Nous aborderons tous les problèmes et en particulier celui qui est d'actualité en ce moment... l'attribution des chambres côté cimetière...**

Nous avons également remonté les problèmes d'absence de chauffage dans certaines salles de bain au foyer de Montereau. En cas de dysfonctionnement et si vous jugez que la température est trop juste, demandez à changer de chambre. **D'autre part, suite à vos annotations, la direction nous a indiqué que l'installation de prises électriques à proximité des lits avait été budgétisée.**



DCI VTC

Face à une recrudescence des signalements concernant des problèmes de VTC au départ des différents sites de Villeneuve-st-georges (attente, course annulée, chauffeur qui ne trouve pas l'adresse...), la délégation SUD-Rail a déposé une nouvelle DCI et a été reçue le 3 mars par la direction.

Confrontée aux évidences que nous lui avons présentées, et ce 8 mois après le début du nouveau contrat, elle a du concéder une évolution, en prenant la décision de confier toutes les courses en opérationnel au départ de Villeneuve à la compagnie G7. Les courses pré-réservées (en roulement ou en FAC) restent dans le giron d'Allocab. Nous aurions préféré qu'elle en tire des conséquences plus cohérentes en évinçant le prestataire qui assure une majorité des courses et concentre l'ensemble des problèmes... Allocab. Mais nous savons depuis la bataille menée cet été à la mise en place du contrat que vis-à-vis de ces contrats nationaux, les décisions sont prises très haut et surtout très loin du terrain. Cela dit, comme pour la zone de PLY/PAA/PGV qui avait vu le basculement vers G7 après DCI et Droit d'alerte déposés par les Organisations Syndicales, le recours à G7 pour les courses en opérationnel au départ de VSG représente une avancée. C'est un acquis de cette DCI et nous regrettons qu'il ait fallu une nouvelle fois y recourir pour que la direction prenne des décisions. Nous verrons si cette mesure permet de limiter les problèmes.

Nous avons demandé à la direction de bien communiquer cette décision aux différents GM (sites et COT).

	Nombre de courses		Dysfonctionnements
Allocab	311	68%	11
Eurecab	66	14%	2
G7	80	18%	0

Depuis le début de l'année (données fournies par la direction)

Deuxième sujet: les chauffeurs VTC qui n'empruntent pas l'autoroute.

La direction nous a une nouvelle fois indiqué qu'elle allait de nouveau contacter Allocab à ce propos. Nous lui avons répondu que ni nous ni les ADC qui subissent des allongements de temps de parcours de 20/30 mn, ne croyaient encore que l'entreprise était en capacité de faire respecter ce point pourtant à priori contractuel. Aussi, nous lui avons demandé une mise en cohérence avec la réalité du terrain et qu'un recalcul des temps de parcours qui induisent l'emprunt d'une autoroute soit effectué sur la base d'un itinéraire sans autoroute (exemple sur un COE/MS le temps passe de 1h à 1h30 environ).

Evidement cela aura une incidence sur la production et certains montages limites ne passeront plus. La direction doit assumer ses choix... le LOW-COST!

Nous vous informerons lorsque les temps de parcours auront été actualisés.

Il est très important de continuer à annoter vos bs en copie CSSCT. Nous continuons à suivre ces sujets et nous n'hésiterons pas à intervenir de nouveau si besoin.

Arrêt de la navette routière au dépôt de Villeneuve

Après quelques atermoiements nous avons eu confirmation du déplacement du point d'arrêt de la navette routière au dépôt de Villeneuve à partir du 14 mars. L'emprunt du tunnel routier pour s'y rendre nous semble assez dangereux. La direction s'abrite derrière le dispositif de feux pour garantir la sécurité des piétons. Soyez très prudents et signalez-nous les situations dangereuses que vous pourriez rencontrer.



En outre, nous avons également appris que la direction du TMV étudiait la possibilité d'un allègement de desserte de cette navette, la jugeant trop peu utilisée à certaines heures. Nous avons interrogé la direction à ce propos. Nous attendons sa réponse.

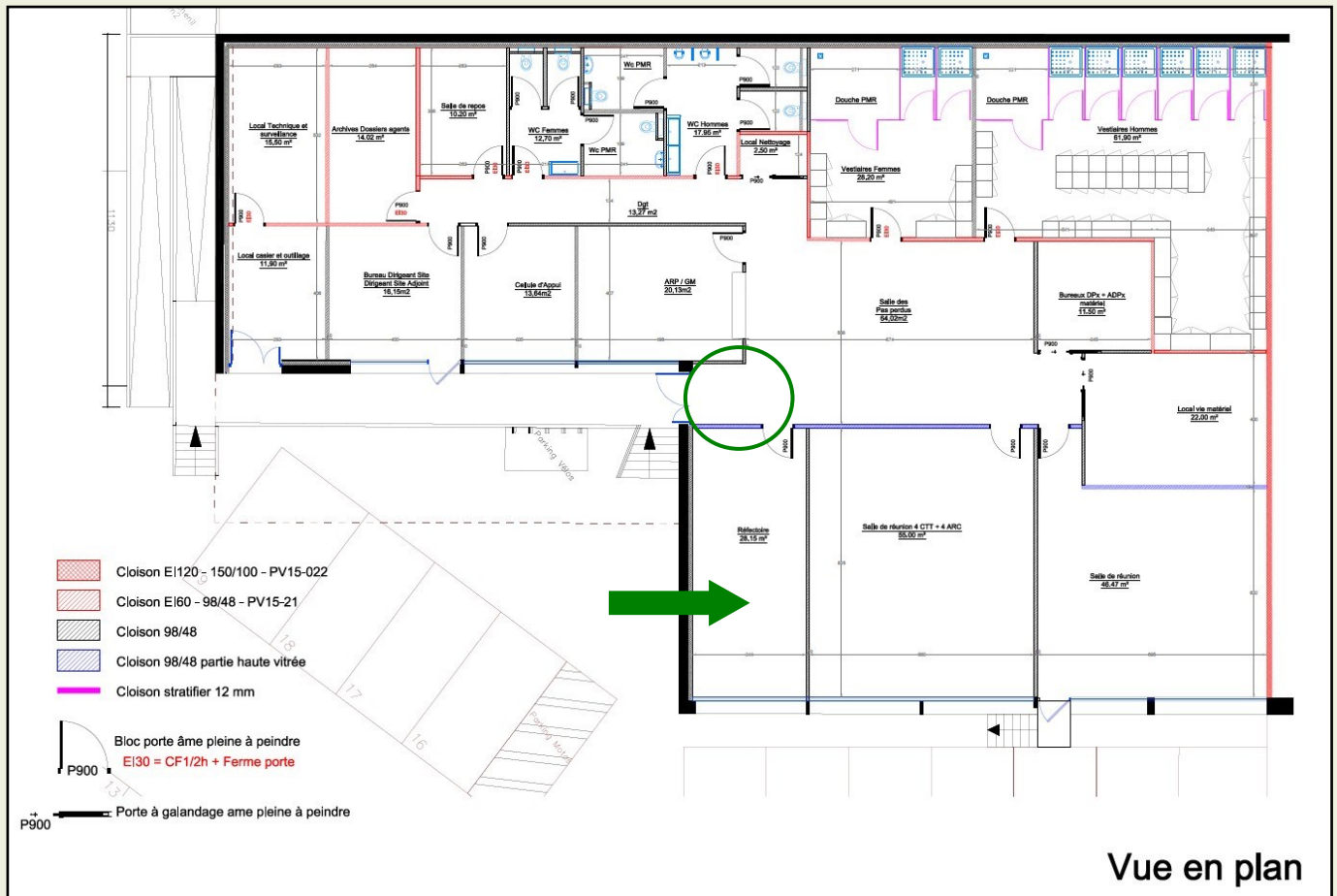
Taxi/VTC Montargis

Après le taxi El Mimouni de Montereau, c'est au tour du Taxi Val de Loing qui opérait depuis des années dans la zone de Montargis, de décider de ne plus travailler avec la SNCF constatant sa mise à l'écart par le nouveau contrat au profit d'ALLOCAB. Nous ne pouvons que comprendre cette décision, l'entreprise n'ayant aucune considération pour des prestataires qui ont toujours répondu « présent ». Elle devra en assumer les conséquences quand des courses en opérationnel ne seront pas assurées. La direction nous parle d'une nouvelle intervention auprès de Transilien pour faire comprendre à nos décideurs la spécificité de la prestation en zone périurbaine... Nous verrons.

Nouveaux locaux de Creil

Nous vous présentons le plan des futurs locaux du site de Creil, actualisé suite aux différentes remontées. Le réfectoire a été déplacé (flèche verte) près de l'entrée pour conserver une ouverture vers l'extérieur. Les cloisons en bleu sont semi-ouvertes avec vitrage intérieur pour apporter un peu de lumière. La délégation SUD-Rail a de nouveau demandé si un SAS à l'entrée pouvait être installé pour limiter les flux d'air froid ou chaud... S'agissant du projet d'installation des LITO du site dans la salle de réunion, l'établissement n'a pas encore eu de retour de la part de la Direction de la traction.

Le permis de construire a été délivré début mars, les travaux devraient débuter courant avril pour s'achever, normalement, en juillet.



Parcours pro ADC

Le projet de document de référence « Affectation TB1 et conditions d'accès en formation TGV à l'unité Voyage Paris Charolais » PSE ETP T101877, élaboré suite aux différents groupes de travail qui ont eu lieu l'an passé suite à la réorganisation au Charolais, nous a été présenté. Globalement, les principes du parcours pro, auquel nous sommes très attachés, demeurent inchangés. Seul le délai d'arrivée au Charolais avant l'école TGV change et passe à 6 mois au lieu d'un an. Nous resterons vigilants quant aux critères fixés par la direction de l'ET d'Axe TGV Sud-est pour l'acceptation des candidatures. Pour nous, ce sont les critères « métier » qui doivent être évalués...

Concernant le parcours pro TA, nous avons demandé à la direction que la validité des pré-requis soit de 6 mois au lieu de 4 dans le projet. La direction doit nous répondre.



ORION

La direction nous a présenté l'avancement du déploiement d'ORION dont nous vous avons déjà parlé. Cet outil développé au national doit remplacer à terme l'ensemble des outils actuels, de l'offre de transport à Pacific. Nous en sommes, pour faire simple, à l'intégration de la conception de nos JS dans l'outil. Cette phase a déjà été conduite sur les lignes LAJ avec quelques difficultés. Orion, dont la direction attend monts et merveilles (et dont la finalité première est sans aucun doute la suppression de postes), va paradoxalement enlever de la souplesse dans la conception, son architecture interdisant par exemple d'être graphié EV LOC sur son train. **La PPU des lignes D/R est en train d'évaluer les problèmes générés par l'intégration de nos JS dans l'outil et doit convoquer une réunion avec la commission roulement pour échanger sur ce sujet.**

Nous regrettons une nouvelle fois que le déploiement de ces solutions informatiques, qui coutent des fortunes et qui se révèlent très difficiles à mettre en production, se fasse à marche forcée. Nous avons prévenu la direction sur l'impact que cela aurait, au final, pour toute la chaîne de production déjà en souffrance vis-à-vis de la gestion des notes travaux. A suivre...

Sujets en Vrac

- ◆ Sur le site de Paris, il y a 5 lignes de roulement non couvertes au 145A, 2 au 145B et 14 au 145C. Si vous êtes intéressés, parlez-en aux responsables du BDC.
- ◆ Nous notons l'arrivée de 5 ADC en provenance de PRG. MM. Cormier, Delangle, Ollier et Trematerra, affectés sur le site de PARIS et M Benali affecté à Corbeil. Bienvenue à eux. 3 ADC de l'établissement ont été mutés depuis le début de l'année (Mr Caldwell à Brives, Mr Goutines à Chartres et Mr Peguet à Rennes). **L'objectif de mutations sortantes hors IDF est fixé cette année à 12.**
- ◆ Les gants en dotation chez les ASCT, réclamés par certains d'entre vous, dont nous avons demandé l'ajout parmi les articles proposés sur le site du magasin de l'établissement sont désormais disponibles en modèle féminin et masculin.
- ◆ Comme certains l'ont déjà constaté le BDC a commencé les réguls RP (la plupart des grilles déroulant sur un nombre de RP supérieur à 116). L'an passé ils s'étaient fourvoyés et avaient effectué les réguls à l'arrache en fin d'année. Cette année ils semblent avoir compris et les répartissent (1 par trimestre c'est bien). Ils ont donc le droit de remplacer un RP par un de vos RM. Réglementairement les réguls peuvent se faire aussi sur un RP sec le dimanche.
- ◆ **Le renouvellement des IPAD (de plus de 36 mois) a débuté fin février. Gregory et son équipe avisent pas mail individuellement les ADC concernés sur la procédure à suivre. Les IPAD actuels peuvent être rachetés 120 euros. Nous avons demandé à la direction par principe que du temps soit graphié sur une JS pour compenser le temps consacré à l'échange.**
- ◆ Le souterrain de la gare de GOUSSAINVILLE ayant ré-ouvert à l'issue des travaux, nous avons demandé à la direction de programmer l'installation de la machine à café que nous avons obtenue et que nous attendons depuis pratiquement un an. Cela ne devrait plus tarder.
- ◆ A propos des fontaines à eau, l'ensemble des locaux a été équipé sauf celui du quai 3 en gare souterraine (la demande a été faite). Les gourdes isothermes seront distribuées sous peu sur site. Lorsque le processus de distribution et d'installation sera achevé, la mise à disposition des bouteilles d'eau sur site cessera sauf durant les périodes de canicule.
- ◆ **En raison de problèmes survenus récemment, la direction a pris la décision d'interdire l'usage des trottinettes durant les journées de service (usage prohibé mais le transport reste autorisé). Une communication va être faite à ce propos. Nous en avons profité pour demander, à nouveau, l'installation d'un garage à vélos/trottinettes sur le site de Melun...**
- ◆ Le COT va expérimenter, en cas de situation perturbée et de trains bloqués en pleine voie durant un certain temps, l'appel via la GSMR de l'ADC par l'assistant GTI pour l'informer a minima sur la situation.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter un(e) délégué(e) SUD-Rail en flashant ce QR Code

